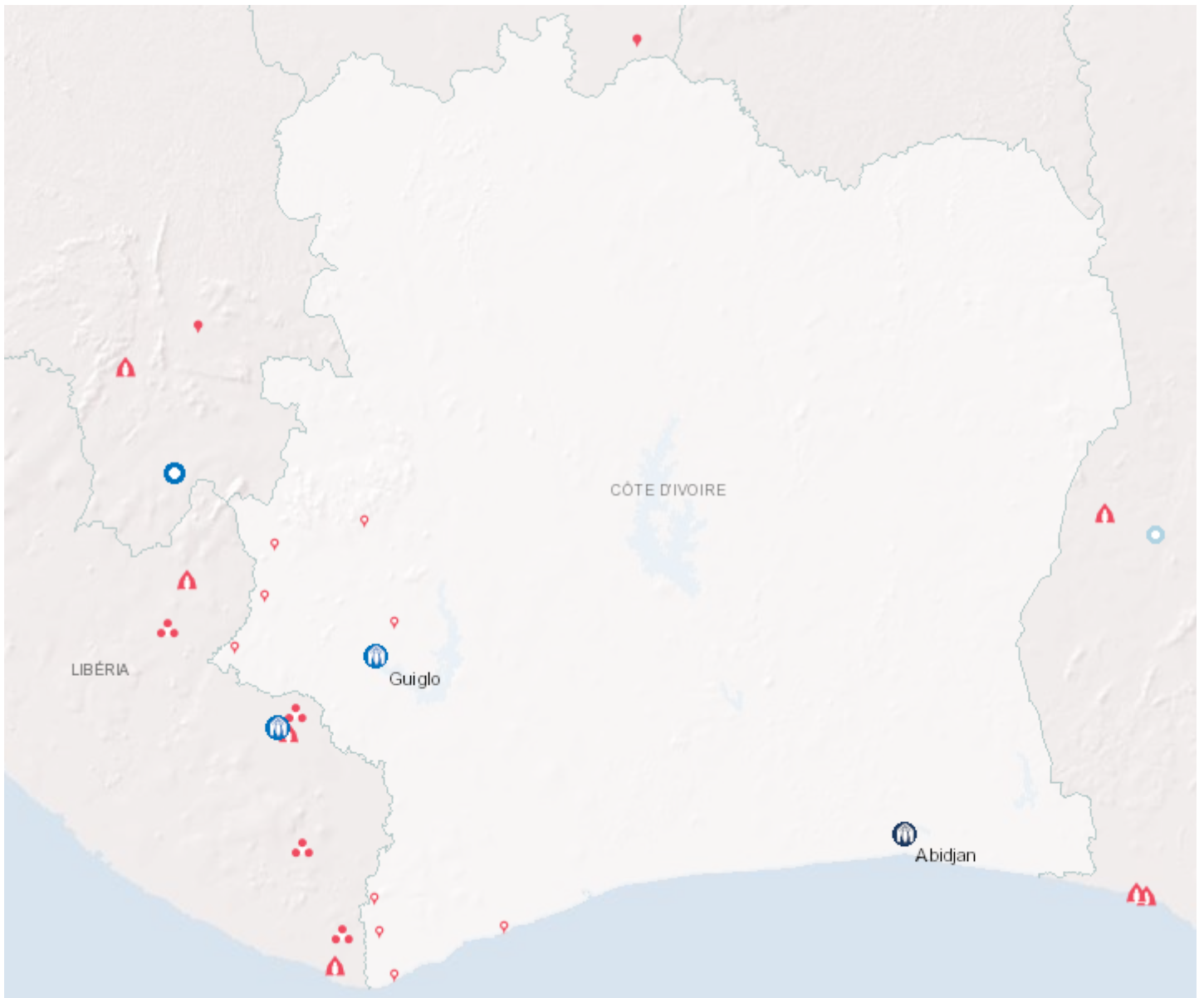


Rapport de fin d'année 2017

19/7/2018

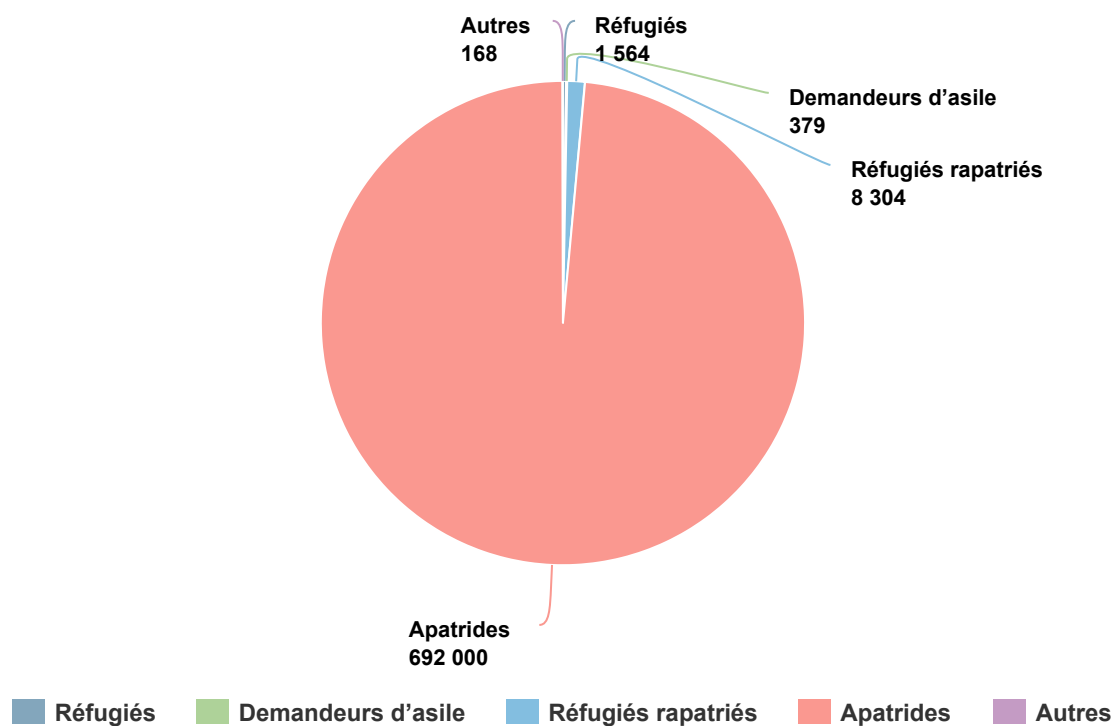
Opération: Côte d'Ivoire



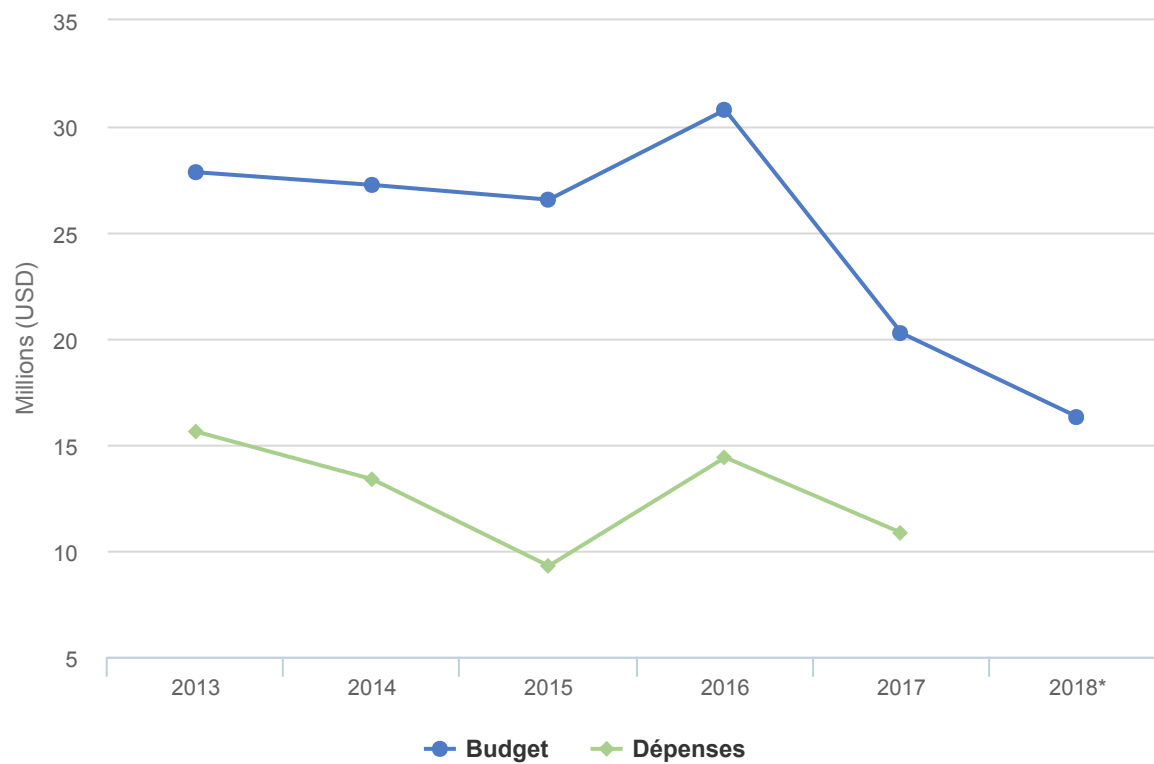
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 2% EN 2017

2017	702,415
2016	715,353
2015	1,023,579



Budgets et Dépenses - Côte d'Ivoire



Contexte opérationnel

La Côte d'Ivoire a progressivement émergé de la plus récente guerre civile de 2010 et 2011, même si des efforts sont encore requis dans certains domaines clés comme la justice transitionnelle, le renforcement de la cohésion sociale et la réforme du secteur de la sécurité.

En 2017, le HCR a poursuivi son travail avec d'autres institutions des Nations Unies dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » et a soutenu le Gouvernement à différents niveaux dans ses activités pour réaliser les ODD, travailler pour l'intégration locale des réfugiés vivant de longue date en Côte d'Ivoire et promouvoir la réintégration des rapatriés ivoiriens.

Fin 2017, près de 27 000 réfugiés ivoiriens continuaient de vivre hors du pays, dont près de 11 000 au Libéria, quelque 6 600 au Ghana, environ 4 500 en Guinée, plus de 2 000 au Togo et de petits nombres dans d'autres pays. La loi nationale sur l'asile qui encadre les droits spécifiques des réfugiés, en particulier l'accès à l'enseignement supérieur et la naturalisation, n'a pas été adoptée en 2017 et le HCR continuera donc son plaidoyer pour que cette loi soit promulguée en 2018.

Le Plan d'action national pour éliminer l'apatridie n'a lui non plus pas encore été adopté. Le document, qui a été rédigé en 2016, contient neuf mesures dont certaines ont déjà été mises en œuvre en 2017. La transposition en droit interne des deux conventions internationales sur l'apatridie, ratifiées par la Côte d'Ivoire en 2013, est encore en cours. L'article 3 du Code de la nationalité, axé sur la primauté des conventions internationales sur la législation nationale, n'est pas encore appliqué, mais le HCR a poursuivi son plaidoyer tout au long de 2017.

Tendances démographiques

Fin 2017, les personnes relevant de la compétence du HCR en Côte d'Ivoire comprenaient :

- Près de 1 600 réfugiés enregistrés dont près de 80 pour cent étaient originaires de la République centrafricaine et du Libéria et vivaient dans des zones urbaines. Il y avait également quelque 380 demandeurs d'asile ;
- 8 270 Ivoiriens rapatriés depuis des pays voisins, principalement du Libéria (92 pour cent). Les 8 pour cent restant sont revenus du Ghana, de la Guinée, du Mali et du Togo ;
- Sur les 700 000 personnes qui étaient considérées comme apatrides en Côte d'Ivoire fin 2015, 692 000 n'avaient toujours pas de nationalité fin 2017.

Chiffres clés

- 8 270 réfugiés ivoiriens sont rentrés en Côte d'Ivoire et ont été assistés pour redémarrer durablement leur vie dans leur pays
- 3 570 personnes ont reçu des certificats de nationalité, dont 1 783 apatrides qui ont obtenu la nationalité ivoirienne
- 350 enfants (194 garçons et 156 filles) ont été assistés pour fréquenter les établissements primaires et secondaires
- 8 réfugiés ont obtenu des bourses DAFI pour faire des études dans l'enseignement supérieur

Principales réalisations

- 41 réfugiés ont obtenu un soutien à la création de revenu / au microcrédit et 17 dossiers de réinstallation de 60 personnes ont été soumis au Bureau régional pour approbation. Un groupe familial de huit personnes est parti pour le Canada en novembre 2017.
- Le HCR a poursuivi son plaidoyer pour l'adoption du Plan d'action national pour éliminer l'apatridie et la transposition dans le droit national des deux conventions internationales sur l'apatridie, ratifiées par la Côte

d'Ivoire en 2013.

- S'agissant de la prévention et de l'éradication de l'apatridie, le HCR a également facilité la création de deux réseaux de parlementaires et de journalistes qui, avec la coalition d'ONG contre l'apatridie, forment une base solide pour appuyer toutes les initiatives juridiques et politiques ainsi que le travail de plaidoyer. Des partenariats ont de même été noués avec la Commission nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI) et l'Université de Bouaké.
- En ce qui concerne la réintégration des réfugiés ivoiriens, deux centres de santé ont été restaurés. Ils assurent des services de santé aux rapatriés et aux communautés hôtes. Des abris pour 278 personnes et des latrines pour 1 390 personnes ont aussi été construits, garantissant l'accès à des logements sûrs et dignes après le retour. Tous les rapatriés ivoiriens ont également reçu une aide au retour, constituée de rations alimentaires du PAM pour trois mois et d'une allocation en espèces du HCR.
- 15 centres éducatifs nécessitant des réparations ont été identifiés et choisis par une procédure de sélection intégrée, réalisée en collaboration avec les autorités administratives et l'IEP. Des activités d'information ont permis de sensibiliser plus de 6 300 personnes à la cohésion sociale.
- 14 victimes de violences sexuelles et de genre, dont trois cas de viol d'enfant, ont été identifiées par des responsables féminines et des chefs communautaires et aiguillées vers les structures compétentes, notamment des services médicaux, des institutions judiciaires et des centres psychologiques.

Besoins non satisfaits

- Seulement huit bourses d'études pour l'enseignement supérieur ont été attribuées, sur les 30 demandes reçues.
- Du fait de l'insuffisance des ressources, l'accès des réfugiés aux soins de santé n'a pu être assuré que pour les personnes avec des besoins spécifiques.
- Seules 41 des 162 demandes de microcrédit reçues ont été accordées.
- Le recensement des apatrides en Côte d'Ivoire, prévu pour 2017, n'a pas eu lieu en raison de ressources insuffisantes. Le projet a maintenant été reporté à 2018.
- Le chiffre de planification des retours pour 2017 était de 16 000 personnes, mais seulement 8 270 personnes sont revenues en Côte d'Ivoire pendant l'année.

Dépenses 2017 - Côte d'Ivoire | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Total
Budget final	7,033,839	4,158,830	9,065,779	20,258,448
	3,003,922	1,546,765	3,778,187	8,328,875
Total des fonds disponibles	3,003,922	1,546,765	3,778,187	8,328,875

Dépenses par objectif				
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	43,501	128,331	0	171,832
Aide juridique et recours judiciaires	0	140,567	0	140,567
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	48,324	164,454	0	212,778
Sous-total	91,825	433,352	0	525,177
Processus de protection et documents adéquats				
Identification des cas d'apatridie	0	122,579	0	122,579
Procédures de détermination du statut de réfugié	93,578	0	0	93,578
Documents d'état civil	174,198	287,335	0	461,533
Regroupement familial	24,871	0	0	24,871
Sous-total	292,648	409,914	0	702,561
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Prévention et interventions liées aux VSS	90,505	0	330,130	420,635
Risques de détention arbitraires	26,937	0	0	26,937
Protection des enfants	27,141	0	0	27,141
Sous-total	144,583	0	330,130	474,713
Besoins de base et services essentiels				
Santé	0	0	140,975	140,975
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	46,403	0	0	46,403
Eau	0	0	321,787	321,787
Abris et infrastructures	0	0	460,763	460,763
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	227,448	0	0	227,448
Éducation	0	0	260,253	260,253

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Total
Sous-total	273,852	0	1,183,778	1,457,630
Autonomisation et autogestion communautaires				
Coexistence avec les communautés locales	56,392	0	225,960	282,352
Autosuffisance et moyens d'existence	119,788	0	631,266	751,054
Sous-total	176,180	0	857,226	1,033,406
Solutions durables				
Retour volontaire	3,253,993	2,630	0	3,256,623
Réintégration	0	0	432,899	432,899
Intégration	14,193	0	0	14,193
Réinstallation	41,662	0	0	41,662
Réduction de l'apatridie	0	630,950	0	630,950
Sous-total	3,309,848	633,580	432,899	4,376,327
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	24,983	96,875	209,174	331,032
Relations avec les donateurs	25,904	32,038	104,089	162,031
Sous-total	50,887	128,913	313,263	493,063
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	287,832	95,378	121,041	504,251
Gestion des opérations, coordination et appui	396,268	212,747	664,124	1,273,139
Sous-total	684,100	308,125	785,165	1,777,390
Dépenses totales en 2017	5,023,923	1,913,883	3,902,461	10,840,267